

COMMUNIQUÉ

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 MAI 2016

Neuilly-sur-Seine, 1^{er} avril 2016 – L’Assemblée Générale Mixte de la société Bureau Veritas (la « Société ») se tiendra le mardi 17 mai 2016 à 15 heures à l’adresse suivante : Eurosites, 28 avenue George V, 75008 Paris.

L’avis de réunion contenant notamment l’ordre du jour de l’Assemblée et le projet de texte des résolutions proposé par le Conseil d’administration et qui seront présentés à l’Assemblée a été publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n°40 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>) et sur le site Internet de la Société (www.bureauveritas.fr).

Les documents et informations mentionnés à l’article R.225-73-1 du Code de commerce seront accessibles sur le site Internet de la Société (www.bureauveritas.fr), rubrique Informations actionnaires / Assemblée Générale, au plus tard le vingt et unième jour précédent l’Assemblée (**soit au plus tard le mardi 26 avril 2016**).

Tous les autres documents préparatoires à l’Assemblée seront mis à disposition des actionnaires au siège social de la Société et/ou sur le site Internet de la Société (www.bureauveritas.fr), rubrique Informations actionnaires / Assemblée générale, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables, au plus tard à compter de la publication de l’avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires.

Les actionnaires pourront également demander, à compter de la publication de l’avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires et au plus tard jusqu’au cinquième jour (inclus) avant la tenue de l’Assemblée, soit jusqu’au **jeudi 12 mai 2016** inclus, l’envoi des documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, dans les conditions suivantes :

- pour les actionnaires inscrits au nominatif : auprès de BNP Paribas Securities Services - CTS – Assemblées Générales, Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère 93761 Pantin cedex ;
- pour les actionnaires au porteur : soit auprès de l’intermédiaire habilité qui assure la gestion de leurs titres, soit, à condition de joindre à leur demande une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire financier, directement auprès de BNP Paribas Securities Services, à l’adresse ci-dessus.

Il est rappelé que le Document de référence 2015 de la Société déposé le 29 mars 2016 auprès de l’Autorité des marchés financiers est disponible sur le site Internet de la Société (www.bureauveritas.fr) et sur le site Internet de l’Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Le Document de référence 2015 intègre notamment le rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d’administration rendant compte notamment des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, ainsi que les honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l’exercice clos le 31 décembre 2015.

A propos de Bureau Veritas

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Crée en 1828, le Groupe emploie 66 000 collaborateurs dans 1 400 bureaux et laboratoires dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20.

Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.

Pour en savoir plus www.bureauveritas.fr

Information actionnaires

0 800 434 241 ➤ Service & appel gratuits

Contacts analystes-investisseurs

finance.investors@bureauveritas.com